

Première séance d'information sur le modèle de prescription destinée à nos membres



En cette fin d'année, nous avons le plaisir d'annoncer que le mardi 18 janvier 2022 de 17:30 à 20:00 heures, nous organiserons pour nos membres une première séance d'information sur la mise en œuvre du modèle de prescription. Cet événement se déroulera en ligne par vidéo-conférence ZOOM et sera réservé à nos membres. Le lien pour y participer ne sera transmis qu'aux personnes dont l'inscription par e-mail nous sera parvenue à temps.

Même si nous ne pouvons pas clarifier ou traiter tous les sujets à ce stade, il nous tient à cœur de rester en contact avec nos membres et d'aborder les questions auxquelles nous pouvons déjà répondre. Il s'agit également de dissiper d'éventuels malentendus qui auraient pu survenir au fil du temps. En fonction des besoins et du niveau d'information, nous organiserons une seconde séance. En tout état de cause, l'assemblée générale du 11 avril 2022 se penchera également sur le modèle de prescription. Nous espérons pouvoir la tenir en présence de toutes les personnes souhaitant y participer.

Il est réjouissant de pouvoir rapporter que les associations en collaboration avec les psychiatres ont formé deux groupes de travail, un premier sur la **mise en œuvre concrète du modèle de prescription** et un second sur le **curriculum** lié à la pratique clinique à élaborer sur mandat de l'OFSP. Nous considérons cela comme un signe de conciliation entre les associations *psy*. Puisse cette collaboration favoriser et féconder notre compréhension mutuelle de cette nouvelle réalité à laquelle est confrontée la psychothérapie.

En ce qui concerne le modèle de prescription, une motion déposée au Conseil des États, demandant une nouvelle audition sur le modèle de prescription, nous a bien fait frémir. Heureusement, cette agitation n'était pas fondée. Lisez ce que voulaient réellement les conseillères et conseillers aux États.

Une fois de plus, l'année écoulée a été très éprouvante pour nous. La pandémie de Covid 19 a continué à faire des ravages, causant décès, maladies et division au sein de la société. L'OFSP a publié un premier bilan de la pandémie, que nous présentons brièvement. Nous nous intéressons également au phénomène "Covid long", qui touche un grand nombre de personnes ayant survécu à la maladie. L'impact sur le psychisme des personnes atteintes du syndrome de Covid long reste encore à démontrer. Les études à ce sujet sont encore très rares; nous continuerons de toute façon à suivre cette question.

Dans cet esprit, je vous souhaite à tous des fêtes de fin d'année paisibles et joyeuses ainsi qu'un passage à la nouvelle année détendu et confiant!

Cordialement,

Gabi Rüttimann

La Commission de la santé publique du Conseil des États dit oui au modèle de prescription



L'article paru dans le journal *NZZ* à la fin du mois d'août, selon lequel le Conseil des États prévoyait une nouvelle audition sur le modèle de prescription par le biais de la motion 20.3914, a suscité l'incertitude dans nos milieux. Quelle était leur motivation? La mise en œuvre allait-elle être retardée? Lors de l'audition avec la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E), à laquelle les associations psy étaient également invitées, il s'est avéré que leur intention n'était pas de revenir sur le changement de système. [En lire davantage...](#)

Révision de la loi sur l'AI au 01.01.2022

Selon le communiqué de presse du Conseil fédéral de début novembre, la révision de la loi sur l'AI, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022, devrait apporter des améliorations, notamment pour les enfants, les jeunes et les personnes souffrant de problèmes psychiques. L'AI ayant été régulièrement critiquée en raison de son application restrictive de la loi, notamment ces derniers temps, l'avenir devra montrer s'il s'agit d'un développement réel de l'AI allant dans la bonne direction. [En lire davantage...](#)



Pandémie du COVID-19 et santé psychique de la population suisse



Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le bureau BASS a présenté, en collaboration avec l'agence de conseil B&A, une étude sur l'influence de Covid-19 sur la santé psychique de la population suisse et sur les soins psychiatriques et psychothérapeutiques en Suisse. Le rapport final dresse un premier bilan de la première année de la pandémie et, dans ce contexte, de la santé mentale en temps de crise. [En lire davantage...](#)

Potentiel des femmes dans les professions libérales

Représentée en tant que membre du comité de l'Union suisse des professions libérales (USPL), l'ASP a participé à une enquête de l'institut de recherche Sotomo, à laquelle nos membres étaient également invités. Compte tenu de la pénurie de personnels qualifiés dans de nombreuses professions libérales, l'USPL a voulu comprendre les raisons poussant les femmes à moins participer au marché du travail. L'étude met en évidence des mesures possibles qui pourraient conduire à une meilleure mobilisation du potentiel des femmes qualifiées. [En lire davantage...](#)



La nouvelle liste des langues étrangères est prête



La nouvelle [liste des langues étrangères](#) disponible en version allemande, française et anglaise est désormais prête et publiée sur le site Internet. Elle est utilisable de manière interactive et permet aux clients de langue étrangère de trouver parmi nos membres un psychologue parlant leur langue maternelle. D'autre part, elle constitue une aide bienvenue pour le corps médical, les différents services administratifs et les centres compétents dans la recherche de thérapies nécessitant un contexte linguistique donné. [En lire davantage...](#)

«Covid long» ou effets à long terme du Covid-19

Après avoir surmonté une infection par le coronavirus, de nombreuses personnes ressentent encore des séquelles de la maladie pendant des semaines ou des mois. Le plus souvent, elles font état de fatigue et d'épuisement rapide ou prononcé après un travail physique ou intellectuel. Elles ont des troubles de la pensée ou de la concentration, des difficultés à mémoriser des choses ou à comprendre des contextes plus complexes. En Suisse, il existe différentes offres concernant la procédure à suivre en cas de Covid long. [En lire davantage...](#)



Impressum:

Textes: Marianne Roth, Gabriela Rüttimann

Photos: ASP, iStockfoto

Élaboration: Marianne Roth,

Production: Ursula Enggist

Traductions: Claudia Menolfi, Alessandro Arrigoni

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP / Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, asp@psychotherapie.ch



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Déclaration de protection des données de l'ASP

En lisant cette newsletter et en visitant notre site Internet, vous confirmez que vous avez lu et compris notre déclaration de protection des données et que vous en acceptez le contenu.